

226C1557  
FR0000124141-FS0814

17 septembre 2026

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**VEOLIA ENVIRONNEMENT**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 septembre 2026, la société The Capital Group Companies, Inc.<sup>1</sup> (333 South Hope Street, 55th Floor, Los Angeles, CA 90071, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 15 septembre 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VEOLIA ENVIRONNEMENT et détenir 36 900 359 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 4,97% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions VEOLIA ENVIRONNEMENT sur le marché.

<sup>1</sup> Agissant en qualité d'« *investment adviser* » pour le compte de fonds. The Capital Group Companies, Inc. agrège notamment les positions détenues par Capital Research and Management Company (CRMC) et Capital Bank & Trust Company (CB&T).

<sup>2</sup> Dont 6 040 877 ADR VEOLIA ENVIRONNEMENT représentant 3 020 439 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT (sur la base d'un delta de 1). Le déclarant a précisé détenir par ailleurs 607 938 actions VEOLIA ENVIRONNEMENT pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 742 496 650 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.